

le débat sur la préparation du 33 C/5 à la 32e session de la Conférence générale, certaines délégations ont proposé qu'à l'avenir la priorité principale du grand programme V soit *la libre circulation des idées, la liberté d'expression et l'accès universel à l'information*.

*Etes-vous d'avis qu'il convient de maintenir la même priorité principale pour le grand programme V que dans le document 32 C/5 approuvé ? Estimez-vous que, si la priorité principale est maintenue, elle devrait être mieux ciblée du point de vue du contenu du programme ?*

*La priorité principale dans le document 33 C/5 devrait-elle être encore renforcée au moyen d'une augmentation des ressources ?*

*Préférez-vous qu'une nouvelle priorité principale soit fixée pour le grand programme V ? Dans l'affirmative, laquelle ?*

*Les deux "autres priorités" devraient-elles être maintenues dans le document 33 C/5 ? Sinon, quelles "autres priorités" devraient, à votre avis, être envisagées ? Ou bien la formulation des "autres priorités" devrait-elle être modifiée et mieux ciblée - et en ce cas, comment ?*

34. La Déclaration de principes et le Plan d'action adoptés par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI, Genève, décembre 2003) reflètent le consensus international sur les valeurs qui devraient sous-tendre l'édification de sociétés intégratrices et pluralistes, au sein desquelles tous peuvent bénéficier du potentiel offert par les TIC. Pour l'UNESCO, ces textes constituent une reconnaissance par la communauté internationale des quatre principes clés que l'Organisation n'a cessé de défendre comme essentiels au développement de sociétés du savoir équitables : "liberté d'expression ; égalité d'accès à l'éducation ; accès universel à l'information, en particulier en ce qui concerne le domaine public ; diversité culturelle et linguistique".

*Comment l'UNESCO pourrait-elle mieux traduire ces quatre principes dans ses programmes afin de mener une action orientée vers l'obtention de résultats ?*

*Quelles autres initiatives ou propositions concrètes suggèreriez-vous en vue de continuer à promouvoir et de rendre opérationnel le concept de société du savoir, en particulier dans le contexte des résultats attendus de la deuxième phase du SMSI (Tunis, 2005) ?*

35. Le grand programme V est, de par sa nature même, intersectoriel. Outre les projets se rapportant aux deux thèmes intersectoriels du 31 C/4, le renforcement de la coopération intersectorielle et interdisciplinaire est une préoccupation constante de l'Organisation. Les débats de la Conférence générale ont mis en lumière un certain nombre de thèmes se prêtant à cette coopération, notamment : les TIC et l'éducation ; la production de contenus culturellement diversifiés et multilingues ; l'enseignement supérieur, et en particulier la formation des formateurs ; le rôle des bibliothèques et des archives dans la construction des sociétés du savoir, l'éducation relative aux médias ; etc. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a réaffirmé que l'éducation et le renforcement des capacités sont deux domaines clés dans lesquels les TIC peuvent jouer un rôle important pour ce qui est de desservir les différents groupes de population et d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire.